

Conclusions

Processus de Barcelone : Union pour la Méditerranée **Réunion ministérielle conjointe de l'ECOFIN Euromed et de la FEMIP** **(Luxembourg, le 7 octobre 2008)**

Les ministres de la région euro-méditerranéenne se sont réunis à Luxembourg le 7 octobre 2008 dans le cadre du processus de Barcelone: Union pour la Méditerranée, pour une réunion ministérielle conjointe de l'ECOFIN euro-méditerranéen et de la Facilité euro-méditerranéenne d'investissement et de partenariat (FEMIP). Cet événement a été préparé au cours des semaines précédentes dans le cadre d'une réunion des hauts fonctionnaires de l'ECOFIN Euromed, à Bruxelles, et d'une réunion des hauts fonctionnaires FEMIP, à Malte.

Dans le prolongement direct du Sommet de Paris pour la Méditerranée, les ministres ont partagé la conviction que le processus de Barcelone: Union pour la Méditerranée joue un rôle décisif pour relever les défis socio-économiques communs auxquels la région euro-méditerranéenne est confrontée. Les ministres ont accueilli favorablement les objectifs du processus de Barcelone: Union pour la Méditerranée, en tant qu'outil de nature à promouvoir l'intégration régionale, à intensifier les relations multilatérales et à accroître le partage de la responsabilité du processus, et en tant que cadre de gouvernance fondé sur l'égalité de toutes les parties, se traduisant par des projets concrets, plus visibles pour les citoyens.

Situation économique:

Les ministres ont examiné les défis actuels auxquels est confrontée l'économie mondiale, notamment les turbulences récentes sur les marchés financiers, le ralentissement économique mondial qui menace et la volatilité des prix des produits alimentaires et d'autres matières premières de base. L'économie mondiale est entrée dans une phase d'incertitude importante, qui contraste avec la croissance robuste et le faible niveau d'inflation de ces dernières années. Les ministres ont appelé les instances internationales et les autorités de régulation concernées à prendre les mesures nécessaires pour préserver la stabilité financière mondiale.

Les ministres ont souligné la résilience dont ont fait preuve jusqu'à présent les marchés émergents et les économies des pays en développement face à la crise financière en cours, mais ont noté les risques de dégradation et les faibles perspectives de croissance à court terme.

Les ministres ont examiné l'évolution récente de la situation économique dans les pays partenaires méditerranéens et dans les États membres de l'UE ainsi que les défis à venir. Ils ont salué les bons résultats économiques enregistrés dans l'ensemble par les partenaires du sud de la Méditerranée en 2007 et 2008: la poursuite d'une croissance économique solide proche de 5 % en 2007, un chômage en baisse, des flux continus d'investissements directs étrangers (IDE) notamment liés aux réformes structurelles en cours dans la plupart des pays et des excédents pétroliers élevés dans les pays exportateurs. Ils ont salué les progrès globaux accomplis par les partenaires méditerranéens dans la consolidation de leurs budgets et de leur dette publique – ce qui sous-tend la résistance de ces économies face aux chocs internationaux défavorables. Les ministres ont également noté avec satisfaction les résultats économiques globaux plutôt solides enregistrés par l'UE en 2007, mais ont reconnu que la croissance devrait être modérée en 2008.

Les ministres ont exprimé leurs profondes préoccupations concernant la récente flambée des prix des produits alimentaires et de l'énergie et leur volatilité prolongée ainsi que leur impact important sur les populations les plus pauvres des pays en développement, en particulier dans les pays importateurs nets de produits alimentaires et/ou de pétrole. Cette flambée des prix alimentaires et du pétrole a également contribué à renforcer l'inflation et à réduire le pouvoir d'achat dans les économies développées.

Les ministres ont souligné la nécessité de mieux identifier les causes fondamentales et les conséquences de la volatilité des prix des produits de base, qui reste un phénomène complexe. À cet égard, le suivi de l'évolution des prix alimentaires et du pétrole et une meilleure compréhension du rôle des facteurs financiers dans leur évolution sont de la plus haute importance. Dans ce contexte, les ministres ont pris note des travaux menés actuellement par la Commission européenne en ce qui concerne le suivi, laquelle fera rapport au Conseil européen.

Tout en tenant dûment compte de la situation spécifique de chaque pays, les ministres ont procédé à un échange d'expériences concernant les mesures prises pour faire face aux prix élevés et volatils des produits de base, ils ont convenu que les interventions devraient être ciblées et limitées dans le temps pour réduire au maximum les distorsions. Ils ont pris note de l'impact considérable que la volatilité des prix des produits de base a sur les populations les plus vulnérables ainsi que sur les finances publiques, en particulier dans les pays où des subventions en faveur des produits alimentaires et énergétiques et des systèmes de soutien des prix sont en place.

Les ministres ont passé en revue les initiatives récentes et nouvelles:

Ils ont examiné les progrès réalisés dans le processus de réformes et ont réaffirmé qu'ils restaient attachés et qu'ils soutenaient pleinement la mise en œuvre des réformes axées sur les quatre domaines prioritaires convenus lors de la réunion ministérielle ECOFIN de Rabat-Skhirat (19 et 20 juin 2005): i) améliorer le climat des affaires pour permettre aux entreprises d'investir, de créer des emplois et de stimuler la croissance; ii) libéraliser davantage le commerce et ouvrir l'économie pour accroître la compétitivité, l'efficacité et la productivité; iii) améliorer le fonctionnement des institutions publiques et des systèmes de gouvernance; et iv) consolider la stabilité macroéconomique.

Ils ont également noté avec satisfaction le lancement réussi du réseau euro-méditerranéen d'experts en finances publiques, dont la création avait été actée lors de la réunion ministérielle ECOFIN Euromed tenue à Porto en 2007, et ont retenu la suggestion faite par l'Égypte d'élargir le périmètre du réseau pour y inclure les fonctions de gestion des finances publiques, y compris les tâches de gestion de trésorerie de pointe.

Ils ont souligné qu'il importe de renforcer le volume et la qualité des investissements directs étrangers et des flux commerciaux dans la région méditerranéenne et de nouer des liens solides entre les entreprises méditerranéennes et leurs homologues européennes afin de contribuer à un développement économique durable de la région, comme cela a été souligné lors de la septième conférence des ministres Euromed du commerce. Dans ce contexte, ils ont également salué le lancement réussi, en avril 2008, du consortium "*Invest in Med*".

Suivi du Sommet de Paris:

Les ministres ont affirmé leur engagement à mettre en œuvre des projets régionaux et sous-régionaux concrets tels que définis dans les déclarations faites par les chefs d'État et de gouvernement lors du Sommet de Paris. Ils ont également souligné l'importance de la participation active du secteur privé à ce processus.

Les ministres ont rappelé que le processus de Barcelone: Union pour la Méditerranée vise à mobiliser des moyens de financement supplémentaires pour la région, provenant notamment de sources privées, ainsi que les financements de la FEMIP, de la facilité d'investissement dans le cadre de la politique de voisinage et d'autres instruments budgétaires de l'UE couvrant les pays visés par l'initiative (par exemple l'Instrument européen de voisinage et de partenariat), de partenaires et des institutions financières internationales.

Dans ce contexte, les ministres se sont félicités du rôle actif joué par la FEMIP pour soutenir notamment trois projets prioritaires parmi les *six initiatives clés* retenues lors du Sommet de Paris. En ce qui concerne *la dépollution de la Méditerranée*, sur la base des premiers résultats de l'initiative Horizon 2020, la FEMIP devrait conduire à la mise en place d'un ensemble consolidé de projets visant à réduire le niveau de pollution de la mer Méditerranée, en étroite coordination avec les autres institutions financières participant à ladite initiative. Une attention particulière sera accordée à la participation de secteur privé. Pour accompagner la mise en œuvre *des autoroutes de la mer et des autoroutes terrestres*, la FEMIP devrait soutenir le développement de plates-formes dans les pays méditerranéens permettant de mettre en place des équipements logistiques de haute qualité, facteurs clés du développement d'un système de transport Euromed multimodal. Afin de contribuer *au plan solaire méditerranéen*, compte tenu de la grande expérience que la BEI a acquise en Europe à travers le financement des technologies énergétiques solaires et, plus largement, dans le domaine des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique, la FEMIP s'est proposé de jouer un rôle clé, en étroite coopération avec les acteurs concernés, dans les différents programmes

d'investissement et projets qui doivent être mis en œuvre dans la région méditerranéenne dans les années à venir. En vue de répondre aux besoins du marché du travail, la FEMIP a aussi proposé d'appuyer la formation professionnelle dans la région. Les ministres ont également souligné que la FEMIP devrait disposer de ressources financières suffisantes pour accomplir ces missions.

Les ministres ont salué les mesures prises par l'Italie et l'Espagne, en étroite collaboration avec d'autres partenaires, pour mettre en œuvre *l'initiative méditerranéenne de développement des entreprises*. Cette initiative, qui est fondée sur le principe de responsabilité partagée, vise à aider les entités existantes dans les pays partenaires apportant un appui aux micro, petites et moyennes entreprises en évaluant les besoins de ces entreprises, en élaborant des solutions et en fournissant à ces entités des ressources sous la forme d'une assistance technique et d'instruments financiers. Les ministres ont en outre encouragé les parties intéressées à poursuivre leurs travaux en étroite coordination avec les pays, les institutions financières et les institutions de l'UE actifs dans la zone. Les contributions de pays situés sur les deux rives de la Méditerranée se feront sur une base volontaire.

Les ministres ont approuvé la stratégie globale de la FEMIP pour la période 2008-2010 et ont salué la contribution du Comité FEMIP visant à renforcer le partage des responsabilités dans le cadre de cette coopération. Ils ont demandé d'être informés tous les ans des progrès réalisés dans la mise en œuvre de cette stratégie.

Les ministres ont convenu de se réunir à nouveau dans le courant du deuxième semestre de 2009 dans un lieu et à une date à déterminer par les présidents de la prochaine réunion conjointe de l'ECOFIN- processus de Barcelone: Union pour la Méditerranée. Les modalités pratiques de la prochaine réunion ministérielle FEMIP seront également arrêtées en temps utile.

AUTRICHE

M. Wilhelm MOLTERER

Vice-chancelier et ministre fédéral des finances

BELGIQUE

M. Didier REYNDEERS

Vice-premier ministre et ministre des finances et des réformes institutionnelles

BULGARIE

S.E. M. Boyko KOTZEV

Ambassadeur, représentant permanent de la République de Bulgarie auprès de l'UE

CROATIE

M. Ivan ŠUKER

Ministre des finances

DANEMARK

M. Claus GRUBE

Ambassadeur, représentant permanent auprès de l'UE

ESPAGNE

M. Pedro SOLBES MIRA

Deuxième vice-président du gouvernement et ministre de l'économie et des finances

ESTONIE

M. Ivari PADAR

Ministre des finances

FINLANDE

M. Jyrki KATAINEN

Ministre des finances

GRÈCE

M. Giorgos ALOGOSKOUFIS

Ministre de l'économie et des finances

HONGRIE

M. János VERES

Ministre des finances

IRLANDE

S.E. M. Bobby McDONAGH

Ambassadeur, représentant permanent auprès de l'UE

ISRAËL

M. Ronny BRISON

Ministre de l'économie et des finances, mission d'Israël auprès de l'UE

ITALIE

M. Ferdinando NELLI FEROCI

Ambassadeur, représentant permanent auprès de l'UE

JORDANIE

M. Hamzah JARADAT

Conseiller économique, ministère des finances

LETTONIE

M. Normunds POPENS

Ambassadeur, représentant permanent auprès de l'UE

LIBAN

S.E. M. Mohamad CHATAH

Ministre des finances

LITHUANIE

M. Valentinas MILTIENIS

Ministre adjoint des finances

MALTE

M. Tonio FENECH

Ministre des finances, de l'économie et des investissements

MAURITANIE

M. Yahya OULD SADFI

Conseiller - Ambassade de Mauritanie à Bruxelles

MAROC

S.E. M. Salaheddine MEZOUAR

Ministre de l'économie et des finances

MONACO

M. Gilles TONELLI

Conseiller de gouvernement pour les finances et de l'économie

MONTÉNÉGRO

M. Damir SEHOVIC

Secrétaire, ministère des finances

PAYS-BAS

M. Pim VAN BALLEKOM

Conseiller financier

POLOGNE

M. Jan Vincent ROSTOWSKI

Ministre des finances

PORTUGAL

M. Emanuel AUGUSTO SANTOS

Secrétaire d'État adjoint, chargé du budget

RÉPUBLIQUE ARABE SYRIENNE

S.E. M. Mhd Ayman SOUSSAN

Ambassadeur, chef de la mission de la République arabe syrienne auprès de l'UE

RÉPUBLIQUE TCHÈQUE

M. Miroslav KALOUSEK

Ministre des finances

ROUMANIE

M. Eugen TEODOROVICI

Secrétaire d'État, ministère de l'économie et des finances

ROYAUME-UNI

M. Simon STEVENS

Chef d'équipe, direction Afrique du Nord et Moyen-Orient, département du développement international

SLOVAQUIE

M. Peter KAŽIMÍR

Secrétaire d'État au ministère des finances

SLOVÉNIE

S.E. M. Andrej BAJUK

Ministre des finances

SUÈDE

S.E. M. Christian DANIELSSON

Ambassadeur, représentant permanent auprès de l'UE

TUNISIE

M. Abdeltif Hamid TRIKI

Secrétaire d'État chargé de la coopération internationale et de l'investissement extérieur

BANQUE CENTRALE EUROPÉENNE

M. Thierry BRACKE

Chef de division adjoint pour les régions limitrophes de l'UE, DG Relations internationales et européennes

GROUPE DE LA BANQUE MONDIALE

Mme Daniela GRESSANI

Vice-présidente pour la région du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord

BANQUE AFRICAINE DE DÉVELOPPEMENT

M. Thierry DE LONGUEMAR

Vice-président

SECRÉTARIAT GÉNÉRAL DU CONSEIL

M. Alexandre ZAFIRIOU

Administrateur principal, DGE V
Unité Moyen-Orient/Région méditerranéenne